

# Allocution de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la Francophonie, à Paris le 12 février 2002.

Monsieur le Président du Sénat,  
Madame la ministre de la Culture et de la Communication,  
Monsieur le ministre de la Coopération et de la Francophonie,  
Monsieur le Secrétaire Général de la Francophonie,  
Mesdames et Messieurs les membres du Haut Conseil,  
Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux de vous accueillir au Palais de l'Élysée, pour cette réception amicale qui marque la transformation du Haut Conseil de la Francophonie. C'est pour moi l'occasion de rendre un juste hommage à l'action menée depuis de nombreuses années, à l'engagement de chacun d'entre vous, à la passion avec laquelle vous avez servi la cause de la francophonie. En ce jour un peu particulier, j'adresse à Stélio FARANDJIS, permettez-moi de le dire en notre nom à toutes et à tous, et à ses collaborateurs mes remerciements chaleureux pour leur dévouement, pour leur travail et pour leurs succès.

C'est peu dire, Monsieur le Secrétaire Général, cher Boutros, que la Francophonie, projet politique fondé sur une communauté de langue, de culture et de valeurs, est une aventure dynamique. Depuis Cotonou, Hanoï, Moncton, nous sommes passés d'une idée généreuse à l'institution que nous connaissons aujourd'hui, toujours mieux reconnue, toujours plus respectée. Une institution qui apporte une précieuse contribution humaniste à la vie internationale et qui exprime la solidarité de peuples unis par-delà les mers et les continents.

En quelques années, l'Organisation Internationale de la Francophonie s'est affirmée clairement sur la scène mondiale. Elle a développé son action politique au service de la paix, de la démocratie et des Droits de l'Homme. Elle a acquis une dimension économique pour aider ses membres à mieux maîtriser la mondialisation. Elle commence à organiser l'alliance des aires linguistiques mondiales, au service de la diversité, de la diversité culturelle et linguistique. Et dans quelques mois, à Beyrouth, elle illustrera, aux yeux du monde, la richesse du dialogue des cultures. J'attends beaucoup de ce prochain Sommet au Liban, pays ami qui symbolise si bien l'alliance des mondes arabe et francophone.

Il y a dix-huit ans, le Président François Mitterrand avait souhaité qu'un collège rassemblant de hautes personnalités culturelles et universitaires francophones éclaire, auprès de lui, la politique de la France. L'idée était bonne et le travail accompli a été remarquable. Au cours des sept années écoulées, j'ai pu personnellement mesurer combien était précieux le concours du Haut Conseil, votre concours à tous, venus des quatre coins de notre espace commun. La liste de vos propositions aujourd'hui réalisées est impressionnante. La création de la Journée de la Francophonie, l'émergence d'une francophonie économique, l'accent mis sur les échanges de jeunes et de créateurs au sein de l'espace francophone, la réflexion sur le dialogue des cultures en sont quelques illustrations.

L'Organisation internationale de la Francophonie s'étant imposée comme un acteur à part entière sur la scène mondiale, il était naturel que le Haut Conseil grandisse avec elle. Voici pourquoi je vous ai soumis au printemps dernier le projet de faire évoluer ce Conseil et de le placer auprès du Secrétaire Général de notre Organisation, pour qu'il ne soit plus au service de la France seulement mais au service de tous les francophones. C'est chose faite depuis la Conférence ministérielle qui s'est tenue le mois dernier à Paris. Cet instrument irremplaçable de

connaissance, d'analyse et de propositions, ce collège d'agitateurs d'idées, Monsieur le Secrétaire Général, je vous le recommande. Mais je compte aussi sur vous pour veiller à entretenir son lien personnel historique avec le Président de la République française.

Si j'ai souhaité rassembler aujourd'hui, en son honneur, des personnalités éminentes du monde culturel français et francophone, c'est pour témoigner du prix que j'attache à ses avis. Du prix que j'attache à la francophonie et à la place du français dans le monde. Du prix que j'attache à la dimension culturelle de l'action internationale de notre pays : la place de la France au sein de la communauté francophone lui impose, c'est vrai, une responsabilité et des devoirs singuliers. Nous devons en être dignes.

Il paraît loin, déjà, le temps héroïque où des hommes de légende, Habib Bourguiba, Hamani Diori, Léopold Sédar Senghor, Norodom Sihanouk, posaient la première pierre de la Francophonie. Géniale intuition, prémonition du monde en devenir. Magnifique témoignage d'amour pour la langue française et la culture francophone, pour les valeurs universelles qu'elles portent, de la part d'hommes qui étaient aussi des patriotes ardents.

Pour eux, qui furent dans leurs pays les pères de l'indépendance, la langue française n'était pas que la langue de la France. Elle venait du fond des âges, ayant reçu en héritage les humanismes méditerranéens, d'Athènes à Grenade, le culte de la raison, les lumières de la science et leur corollaire : la liberté de l'esprit. Pour eux, s'affirmer francophone, en même temps que Sénégalais, Tunisien, Cambodgien, Nigérien, c'était inscrire leur combat dans le mouvement universel, c'était en quelque sorte arrimer leur pays à la modernité.

Le français, la langue dans laquelle et grâce à laquelle tant de penseurs ont abordé la condition de l'homme, sous toutes les latitudes. Une langue dont les ressources subtiles traduisent au plus juste l'infinie palette des sentiments et des émotions humaines. La langue de tant de poètes, celle de VILLON, de RIMBAUD ou de CHAR, expression d'un génie et d'un art réfractaires à tout asservissement.

Le français, langue de la découverte de l'autre, dans toute sa dignité, dans toute sa splendeur. La langue d'un LEVI-STRAUSS, d'un DUMEZIL. Celle des chercheurs de l'Ecole Française d'Extrême-Orient. La langue, depuis longtemps, de la tolérance et du dialogue des civilisations présentes et passées. Le français, patrie d'adoption d'un GARY, d'un IONESCO, d'un BIANCIOTTI. La langue, avec CESAIRE, CHAMOISEAU, GLISSANT, Antonine MAILLET, du grand panachage des mots et des images. La langue aussi, avec Amin MAALOUF, Tahar BEN JELLOUN, Salah STETIE et tant d'autres, des fraternités méditerranéennes. La langue de la négritude, de la créolité, du partage des expériences, des douleurs et des exigences humaines. La voilà, l'ambition francophone. Le rêve de se mêler en restant soi-même. D'assimiler sans être assimilé. Elle a été merveilleusement exprimée par celui dont tous ici nous honorons et respectons la mémoire, l'homme d'Etat et le poète, Léopold Sedar SENGHOR : "quand nous étions enfants, Victor HUGO était un grand maître du tam-tam" disait-il.

Cette ambition vivante s'incarne d'abord dans une politique déterminée de défense du français. Dans notre propre pays, comme la loi TOUBON nous y invite d'ailleurs, alors même que des indices sérieux semblent témoigner d'une baisse de sa qualité dans les écoles ou à l'université. En Europe, où nous nous battons chaque jour contre l'idiome unique, où nous proposons que chacun puisse demain s'exprimer dans deux langues en plus de sa langue maternelle. Sur la scène internationale aussi, où notre acharnement à maintenir son usage s'inscrit dans l'ambition plus vaste de préserver la diversité linguistique du monde, élément essentiel du patrimoine commun de l'humanité.

Cette politique, reçoit-elle tous les moyens qui lui sont nécessaires ? Est-elle suffisamment en prise avec les technologies de l'information et de la communication ? Malgré les efforts importants engagés notamment depuis quelques années, en particulier sous votre impulsion, Madame la ministre de la Culture, je m'inquiète du retard du français sur Internet. On compte aujourd'hui bien moins de sites francophones que de sites allemands ou espagnols, sans parler, naturellement, des anglophones. Que deviendra notre culture, si elle reste étrangère à ce nouveau vecteur mondial d'échanges entre les hommes ? Il nous faut réagir. Prenons exemple sur le Canada francophone ou le Québec si déterminés sur ces sujets. Améliorons l'équipement

sur le Canada francophone ou le Québec, et déterminés sur ces sujets. Améliorons l'équipement de nos ménages, de nos écoles, de nos universités, en ordinateurs et améliorons l'équipement de nos villes en réseau à haut débit. Il faut accélérer ce processus.

Cette vigilance pour notre langue doit inspirer l'ensemble de notre action internationale. Prenons garde à ne pas la sacrifier à des facilités immédiates.

Car il s'agit du fait français et francophone dans le monde. Nous revendiquons la mondialisation, promesse d'échanges et de richesses accrues. Mais nous refusons de nous dissoudre dans un magma uniforme. Nous voulons une mondialisation où nos valeurs, nos idéaux, nos convictions puissent s'exprimer pleinement. Nous savons qu'une alchimie obscure lie l'homme aux langues de son enfance : sa créativité s'épanouit au mieux par les mots qu'il a appris dans ses années de formation. Un monde où une langue seulement servirait aux échanges et aux normes serait un monde considérablement appauvri et rapidement en déclin.

Ainsi, en luttant pour la francophonie, la diversité des cultures, ce qui nous rassemble, ce n'est pas une nostalgie, mais une nécessité pour l'avenir, celle de contribuer à l'épanouissement des civilisations, à leur compréhension mutuelle et aussi et surtout au respect de chacune d'entre elles.

On le voit bien, dans la grande incertitude où chacun se trouve plongé, à l'heure où s'estompent les frontières traditionnelles, où certains craignent, avec raison, que les lois du marché se substituent à celles des États, où les citoyens ne se sentent plus totalement maîtres de l'ordre du jour, la volonté d'affirmer son identité revient en force à travers le monde. Comme un réflexe de survie, car chacun sent que l'extinction de traditions, de langues, de connaissances, de cultures sont autant de chances gâchées, de portes qui se ferment et que nous ne pourrions plus ouvrir. Soyons donc vigilants : l'uniformisation, en ce qu'elle a de réducteur et d'impérieux à la fois, alimente, par réaction, le repli identitaire et aussi le fanatisme. L'affirmation de la diversité est au contraire l'une des clés pour répondre aux hantises contemporaines.

Voilà pourquoi tout ne peut pas être une marchandise ! Voilà pourquoi tout ne peut pas être livré à la loi du marché ! L'homme, qui ne saurait être réduit à son seul rôle dans le processus de production, mais qui est l'horizon de tout projet. Le vivant, qui est le patrimoine indivis de l'humanité, qui préexiste à toute recherche et que nul ne peut s'approprier. Et la culture, la création, respiration de l'âme qui ne peut s'épanouir que dans la multiplicité et la rencontre des différences.

Voilà pourquoi la France, terre de création, a milité avec les francophones en faveur de la Déclaration universelle sur la diversité culturelle adoptée cet automne par la Conférence générale de l'Unesco. Et je vous remercie, Madame la ministre, du rôle que vous y avez joué. Je souhaite que ce texte forme le point de départ d'une convention internationale donnant à ces principes force de loi.

Dans le même esprit, ensemble nous avons obtenu la reconnaissance de l'exception culturelle par l'Organisation Mondiale du Commerce. Il est ainsi admis que les biens culturels ne sont pas des biens marchands comme les autres et que les États doivent pouvoir soutenir leurs créateurs et leurs artistes par les mécanismes de leur choix. A mes yeux, ce principe est intangible.

Mais le combat n'est pas fini. Et je voudrais affirmer ici que la France entend maintenir les mécanismes d'aide à la création qui lui sont propres. Je pense d'abord au cinéma. Les indéniables et magnifiques succès du film français l'an dernier témoignent de la pertinence de notre dispositif. Mais face à la puissance de quelques groupes de dimension mondiale, veillons à adapter, chaque fois que nécessaire, notre dispositif pour qu'il accompagne, par exemple, réalisateurs et producteurs dans leurs efforts de diffusion à l'étranger. Je pense aussi à l'édition et à la loi sur le prix unique du livre. Autant de mécanismes bâtis en bonne intelligence entre les pouvoirs publics et les professions concernées au service de la culture et de la création.

Cette ambition, je souhaite la faire partager par l'Europe tout entière autour d'un projet, la construction d'une Europe des cultures, affirmée dans le monde et fière de sa diversité.

À l'heure de la circulation et de la reproduction des œuvres sur les réseaux, ce projet devra faire une priorité de la protection des droits des créateurs, de leur respect par les législations nationales comme sur les marchés internationaux.

Il est urgent de faire connaître et d'appliquer partout des règles assurant le respect des droits des créateurs et des auteurs. Il est urgent d'établir une coopération administrative et judiciaire efficace contre le piratage ou la contrefaçon transfrontières, de faciliter l'adoption des innovations technologiques qui rendent impossible les copies illégales. Et nous devons dire avec force que rien ne justifie la complaisance à l'égard du piratage. Oh, je ne parle pas naturellement de l'activité occasionnelle de jeunes amateurs, je parle de réseaux constitués, installés souvent dans des territoires à législation insuffisante et qui se livrent à un véritable détournement. Ils doivent être fermement combattus.

Au moment où s'engage le réexamen de la directive "Télévision sans Frontières", la France devra aussi veiller à ce que les mécanismes établis ne soient pas remis en cause, car ils ont fait leurs preuves. Et puisqu'une convergence croissante rapproche la télévision numérique des usages nouveaux que le haut débit permet sur Internet, nous devons veiller à ce que l'essor des nouvelles technologies n'aboutisse pas à contourner ce dispositif. La France devra faire oeuvre de pédagogie pour convaincre l'ensemble de ses partenaires, y compris ceux qui rejoindront l'Union lors du prochain élargissement, de la justesse et de la portée de ce combat.

Ce projet culturel européen suppose, dans les différents pays de l'Union, une harmonisation du marché de l'art, de la circulation, de l'achat et de la vente des oeuvres afin qu'une concurrence plus équilibrée s'instaure entre les capitales européennes.

A nous de jouer un rôle moteur pour que l'Europe s'implique dans la régulation des industries culturelles, avec la volonté de lutter contre les monopoles et de favoriser l'émergence d'oeuvres et de programmes aptes à affronter la mondialisation.

A nous de proposer que l'Europe bâtisse plus résolument un espace culturel commun, en donnant aux régions les moyens de préserver et de restaurer leur patrimoine, en permettant aux jeunes créateurs de séjourner à l'étranger pour se former et pour se faire connaître, en soutenant les spectacles vivants, pour qu'ils puissent voyager de ville en ville au-delà des frontières nationales.

A la France, forte de son expérience et de son influence, d'encourager l'Europe à faire vivre à l'échelle de la planète ce dialogue mondial des cultures dont j'ai eu récemment l'occasion de parler à l'UNESCO qu'il constitue le meilleur sinon le seul antidote à ce que certains voudraient voir comme un choc des civilisations.

Cette ambition pour l'Europe est aussi une ambition pour la Francophonie. Elle doit devenir l'espace spirituel d'un authentique dialogue, auquel le Sommet de Beyrouth va donner un nouvel élan. La Francophonie a la chance de rassembler des peuples issus de tous les continents, de toutes les cultures, de toutes les religions du monde. Il lui reste à organiser le mieux possible cette polyphonie. Cela passe par le développement de l'éducation dans tous ses pays membres et par un soutien accru à leurs langues, parce que le français continuera à s'épanouir dans son espace historique à condition d'y être l'allié des langues originaires et par l'appui aux cultures nationales, en aidant à la protection de leur patrimoine matériel et immatériel, en promouvant artistes et créateurs : c'est le sens de notre appui à l'Ecole de Porto Novo.

Je souhaite aussi que la Francophonie porte avec plus de force son message dans le monde. A Porto Alegre, nous avons entendu la voix de citoyens attachés au dialogue et à la solidarité et décidés à peser sur la scène internationale, cette scène où la France travaille à l'élaboration d'une éthique universelle, à la construction d'une nouvelle forme de démocratie.

Cette voix, souvent, à Porto Alegre, elle s'est exprimée en français. Vous l'avez souligné, Monsieur le ministre, à plusieurs reprises. Il est encourageant qu'aux yeux du monde, tant de Français et tant de francophones se soient mobilisés. Car nous sommes ainsi fidèles à une vocation née de l'âge des Lumières, la vocation de notre langue commune à traduire en termes universels les aspirations de son temps.

C'est pourquoi il importe que la France s'attache à garder son attrait, sa place dans le monde. Qu'elle veuille à demeurer une terre de référence pour tous ceux qu'attirent la connaissance, la culture, le monde des arts et de l'esprit. Elle en a les atouts. Un patrimoine exceptionnel, héritage que nous devons chérir, valoriser, faire connaître. Une création d'une vitalité rare, celle de ses

artistes, de ses créateurs, de ses entrepreneurs qui doivent, plus que jamais, s'imprégner de l'ambition et de l'aspiration universaliste de la France. Aujourd'hui une responsabilité particulière s'impose aux pouvoirs publics car ils doivent stimuler, favoriser les expressions multiples de cette créativité qui témoigne de la foi de notre pays dans notre langue commune et dans son avenir. Il nous appartient de bâtir une société de l'intelligence et du savoir, et pour cela de donner un nouvel élan à la politique culturelle dans tous nos Etats.

Beaucoup a été fait depuis un demi-siècle, qui a transformé et enrichi le paysage culturel de la France. Forts de cet acquis, il nous revient maintenant d'écrire une nouvelle page, où l'action culturelle internationale de l'Etat reçoive elle aussi toute sa place. Elle dispose d'un instrument remarquable : ses centres culturels, et ce maillage ancien qu'ils tissent à l'échelle de la planète tout entière, dont un récent rapport parlementaire a souligné d'ailleurs les difficultés. Nous devons repenser l'action de nos centres culturels, pour leur donner accès à toutes les ressources des technologies de l'information et de la communication, pour établir un meilleur partage avec les Alliances françaises, principales propagatrices de la langue française dans le monde.

Dans ce contexte, je propose qu'un établissement public anime la politique d'échanges culturels et fédère, à l'image du British Council ou du Goethe Institut, l'ensemble des implantations culturelles françaises à l'étranger. Autonome, il devrait donner au réseau culturel et à chacun des centres, sous l'autorité de l'Ambassadeur, la souplesse de gestion et la capacité de réaction qui leur font défaut. Il devra disposer d'un budget conséquent et mieux protégé. Sous la tutelle du Ministre des Affaires étrangères, il devra travailler en étroite liaison avec le Ministre de la culture, bien entendu. Il devra être mieux à même d'entretenir des partenariats vivants avec les collectivités locales, les créateurs, les entreprises, les mécènes, les institutions culturelles. Il devra élaborer des stratégies qui tiennent compte davantage des spécificités de chaque continent. Il sera ainsi le noyau d'une présence culturelle plus forte sur l'Internet. Il stimulera la présence des créateurs français dans les grandes expositions et foires internationales de référence, dont l'actualité montre qu'elle tend à décliner.

Pour nos communautés à l'étranger, fer de lance de notre présence internationale, un autre réseau mérite notre engagement : celui de nos établissements d'enseignement. Il a su évoluer avec la création de l'Agence française pour l'enseignement à l'étranger. Il doit s'améliorer encore, pour que l'expatriation temporaire ne se fasse pas au prix de l'acculturation des enfants ou d'un handicap scolaire lorsqu'ils rentrent en France.

Il nous faut aussi redoubler d'efforts, d'imagination, de dynamisme, pour que la France et les pays francophones puissent rivaliser avec les autres grandes destinations universitaires en Europe et aux Etats-Unis. Des initiatives réussies, comme Edufrance ou la réforme de l'Agence Universitaire de la Francophonie, nous montrent la voie. L'enjeu est considérable pour notre rayonnement collectif.

Enfin, est-il compréhensible qu'année après année, nous en soyons encore à déplorer les insuffisances persistantes de l'information et de l'audiovisuel francophone sur la scène mondiale ? Certes, nous disposons avec l'Agence France Presse d'un remarquable outil d'information qu'il nous faut conforter sans cesse, notamment dans sa vocation mondiale. Certes, chacun s'entend à reconnaître les progrès récents accomplis par RFI, par TV5, par CFI, grâce aux efforts de leurs équipes et à la détermination des pouvoirs publics. Mais chacun constate que nous sommes encore loin de disposer d'une grande chaîne d'information internationale en français, capable de rivaliser avec la BBC ou CNN. Et les crises récentes ont montré le handicap que subissent un pays, une aire culturelle, qui ne disposent pas d'un poids suffisant dans la bataille de l'image et des ondes. Interrogeons-nous, à l'heure des réseaux hertziens, du satellite, de l'internet, sur notre organisation dans ce domaine et notamment par l'éparpillement des moyens publics qui lui sont consacrés.

Cette ambition culturelle extérieure suppose, c'est l'évidence, des moyens accrus. C'est un problème constant. La France, ne peut pas mener en première ligne le combat pour l'exception culturelle et la diversité des cultures sans faire de l'action audiovisuelle, culturelle et linguistique extérieure une priorité.

Monsieur le Président du Sénat

Monsieur le Président du Sénat,

Madame la ministre,

Monsieur le ministre,

Monsieur le Secrétaire Général de la Francophonie,

Mesdames et Messieurs les membres du Haut Conseil,

Mes cher Amis,

Si la francophonie est plus que la France, elles ont un destin lié et demain, l'une et l'autre évolueront ensemble. Solidaires, elles s'attacheront à façonner la mondialisation. Elles chercheront l'efficacité, le succès économique et commercial, l'ambition industrielle. Mais avec d'autres, elles feront entendre aussi la voix de la solidarité, de la culture, la voix de l'humanisme. Pour signifier cette communauté de destin, j'exprime aujourd'hui devant vous le souhait que la France établisse la Francophonie dans un lieu qui marque son éclat. Comme l'UNESCO, notre organisation mérite à Paris un siège qui illustre la force de notre fraternité, qui rassemble nos institutions éparses, qui attire le monde par sa bibliothèque, sa médiathèque, ses spectacles, ses rencontres, qui accueille le nouveau Haut Conseil de la Francophonie, qui incarne en un mot notre ambition commune. Un lieu digne de la langue que nous avons en partage.

Je vous remercie.